

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 17 février 2025

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 11, 12 et 13 février 2025**

**2025 DU 35** Dénomination allée Rosemonde Gérard (17<sup>e</sup>).

**Mme Laurence PATRICE, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 28 janvier 2025, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " allée Rosemonde Gérard " à une emprise à Paris (17<sup>e</sup>) ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 17<sup>ème</sup> arrondissement en date du 28 janvier 2025 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

La dénomination " allée Rosemonde Gérard " est attribuée à l'allée de la place du Général Catroux située entre la rue de Thann et le centre de la place, à Paris (17<sup>e</sup>).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**